Covid-19 : 650 M€ pour l’agriculture néerlandaise-en

12/05/2020

Actus Agricoles

La Commission européenne a approuvé le 11 mai 2020 le plan de soutien néerlandais de 650 millions d’euros à ses entreprises horticoles et de pommes de terre.

Bruxelles a jugé que le schéma de compensation des pertes de revenu et coûts supplémentaires liés à l’effondrement de la demande sur ces produits était conforme aux règles européennes et proportionné aux dommages subis par les deux filières.

La compensation sous forme de subventions directes pourra couvrir jusqu’à 70 % de la perte de chiffre d’affaires pour les horticulteurs et les négociants en fleurs et jusqu’à 44 % pour les producteurs de pommes de terre.

« Ce plan de soutien permet aux Pays-Bas de compenser la baisse d’activité de ses producteurs de fleurs et de pommes de terre qu’ils ont subie en conséquence de l’épidémie de coronavirus et de relancer leur activité, souligne Margrethe Vestager, vice-présidente excécutif de la Commission européenne en charge de la politique de concurrence. Nous travaillons en étroite collaboration avec chaque Etat membre pour trouver des solutions pour soutenir les entreprises qui traversent une période difficile, dans le respect des règles européennes ».

source : https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/covid-19-650-m-pour-lagriculture-neerlandaise/